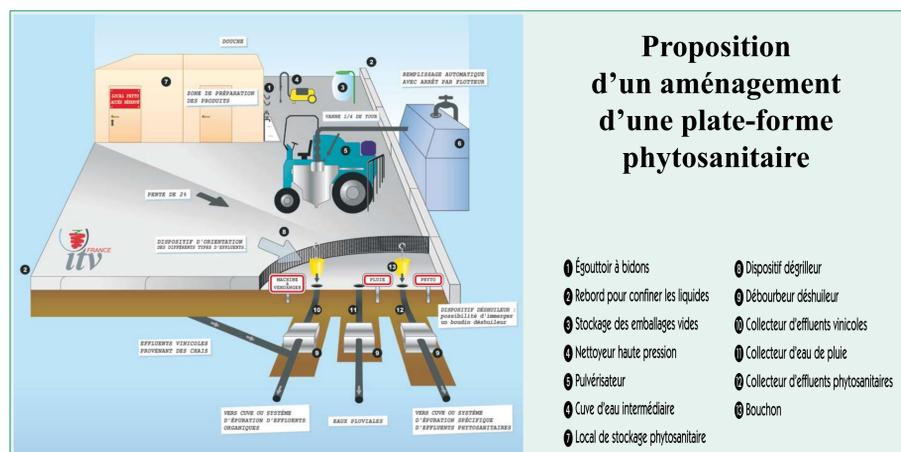


GÉRER LES EAUX DE LAVAGE DU PULVÉRISATEUR

D'un point de vue réglementaire, le rejet dans le milieu naturel (ou dans un réseau d'assainissement) de substances potentiellement toxiques est régi par différents textes (code rural, loi sur l'eau, etc.). En France, un arrêté spécifique relatif à l'usage des produits phytosanitaires a été publié le 12 septembre 2006.

PLATE-FORME DE LAVAGE

Afin de pouvoir traiter les eaux de lavage du pulvérisateur, l'exploitation viticole doit être équipée d'une plate-forme de lavage permettant la récupération de ces eaux. L'objectif est de diminuer au maximum la quantité d'eau utilisée pour le lavage, entre autres grâce à des jets stoppeurs.

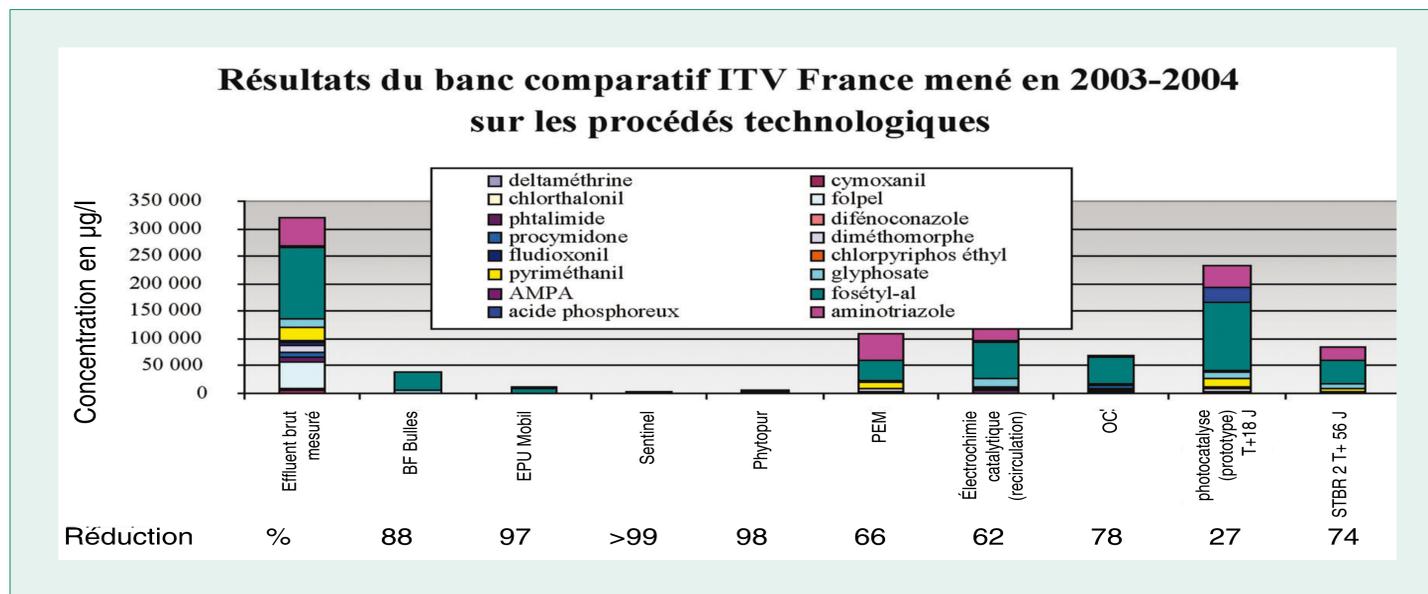


SYSTÈMES DE TRAITEMENT

Les ministères de l'écologie et de l'agriculture ont souhaité établir une liste positive des dispositifs de traitement. Les systèmes de traitement des effluents de pulvérisation fonctionnent selon deux grands principes. Il est possible de distinguer les procédés qui **concentrent les molécules** suivi d'une gestion des concentrats en déchets industriels spéciaux par incinération de ceux qui visent une **dégradation des substances actives** par voie physico-chimique ou biologique. Au total, 11 procédés ont été homologués à ce jour en viticulture.

Concentration des substances actives	Dégradation des substances actives
<ul style="list-style-type: none"> ● Déshydratation : <ul style="list-style-type: none"> - évaporation naturelle sous toit transparent : procédé HélioSec® - évaporation sous sache technique : procédé Osmofilm® - évaporation forcée : Evapophyt® ● Coagulation-floculation et filtration sur charbon actif (procédés BF Bulles® et Sentinel®) ● Coagulation-floculation et filtration par osmose inverse (procédé Phytapur®). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Photocatalyse (procédés PhytoCat® et PhytoMax®) ● Dégradation biologique des molécules phytosanitaires : <ul style="list-style-type: none"> - dégradation biologique en milieu liquide (procédé STBR2®) - dégradation biologique sur substrat : lits biologiques (Biobed, Phytobac®...) ● Traitement associé aux effluents de cave (Vitimax®).

Comparaison des procédés technologiques (IFV 2003-2004)



POUR EN SAVOIR PLUS

L'IFV met à votre disposition le document rédigé avec le groupe ECOPULVI « Préparation des bouillies et gestion des effluents phytosanitaires : note nationale d'aide à la mise en oeuvre dans les exploitations viticoles » et le cahier Itinéraires n° 10 - « Bonnes pratiques de manipulation des produits phytosanitaires en viticulture ».